

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 juillet, le Conseil Municipal s'est réuni à vingt heures trente, sous la présidence de Mr Jean-Marie MOTTE, Maire.

Date de convocation : 28 juin 2024

Date d'affichage : 28 juin 2024

Etaient présents : Mesdames VANPOUILLE, FLEURY MORIN, GAVELLE et MASQUELIN
Messieurs GODIN, BERTIN, FOURNIER, LINSEELE, TESSIER et BLOT.

Secrétaire de séance : M. Louis TESSIER

Lecture du compte-rendu de la réunion du 7 juin 2024, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 BP 2024

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Croix de Pierre, tranche I B, sont terminés en intégralité qu'il y a lieu de régler les avis de sommes à payer.

Le chapitre n'étant pas suffisamment crédité, il convient d'effectuer un virement de crédit du chapitre 21 au chapitre 204 à hauteur de 5 000 €, pour régler les 43 233 € en investissement.

Quant à la tranche III, il y a un reste à faire, les travaux seront payés après intervention du SIEGE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette décision.

Objet : CONVENTION COMMUNE avec le SIEVN, extension réseau d'eau

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que la famille FLEURY a fait une demande de CU1B pour la parcelle D42, Sente des Clos – 27 630 Heubécourt-Haricourt.

Cette parcelle est desservie en électricité mais pas en eau. Afin de viabiliser cette parcelle, il est nécessaire de procéder à une extension du réseau d'eau.

Pour ce faire, la commune d'Heubécourt-Haricourt va réaliser les travaux et régler suivant le devis de VEOLIA et ensuite se faire rembourser la somme de 8 974.45 € H.T par la famille FLEURY.

Une convention sera signée entre la commune et le syndicat des Eaux du Vexin Normand (SIEVN). Une deuxième convention sera signée entre la commune et la famille Fleury.

Une décision modificative du budget pourra être effectuée s'il y a lieu.

Après délibération, les membres du conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer ces conventions et tout autre document relatif à ce sujet.

ETUDE PLAN DE ZONAGE pour le futur P.L.U

Le projet de zonage, s'oriente vers les terrains à bâtir suivants :

-2 lots chez M et Me Fleury

-2 lots derrière chez M et Me Michel Gavelle

-2 lots chez M et Me Langlois

-2 lots chez H. Cahagne rue du Moulin

-2 lots dans le terrain de M. Lamotte

- plusieurs lots sur les terrains M. Broutin + M. Cahagne + M. Duval + M. Jacquenet

-2 lots à Coupigny famille Clément, 0.24 ha

- Grumesnil : 2 lots M Taillieu

- Haricourt : 3 lots M. Auvray + M. Houard

- La Queue d'Haye

2 lots chez M. Bertin à côté de M. Fournaux

plusieurs lots chez M Bertin

plusieurs lots chez M Becquet

Les réserves du PLU actuel sont passées en revue.

M et Me Renault ainsi que M Sylvain Blot assistent à la réunion. La parole est donnée à l'assistance qui fait part de son désaccord sur la partie à construire route d'Haricourt : terrain de foot + M. Cahagne + M. Duval + M. Jacquenet, le terrain M. Broutin devenant le terrain de foot.

AVANCEMENT CUISINE à la SALLE POLYVALENTE

- Devis Caseo (M. Rolland), meubles : 36 800 € HT
- Be Archi, études : 3 300 € H.T
- Devis Eure Distrib, meubles : 26 500 € HT

SECURITE INCENDIE

- Monsieur le Maire présente au conseil municipal les problèmes de sécurité incendie à La Queue d'Haye.
- Ainsi, les futurs terrains à bâtir, celui de M. Antoine Bertin à ce jour et d'autres à l'avenir ne sont pas « couverts ». Les bornes incendie existantes n'ont pas le débit suffisant.
- Une solution serait de « convertir » la mare de Mme Taillieu en réserve incendie, car le minimum de 35 m³ serait atteint.
- Un devis pour curer et installer une bâche va être demandé à l'entreprise Dubuc et d'autres si nécessaire.
- Le Conseil Municipal donne son accord :
- pour effectuer la demande de subvention au titre de la sécurité incendie et d'autres organismes si possible.
- pour autoriser M. le Maire à effectuer ces demandes et signer tout document s'y rapportant.

COMMISSIONS

- SIVOS : conseil d'école 82 élèves
- Commission environnement : jury Départemental pour les villages fleuris est passé le 2 juillet
- Comité des fêtes : 22 juin : feu de St Jean : beaucoup de jeunes et familles. En vue / 1^{er} septembre : fête communale / 7 septembre : voyage à Muchedent et Dieppe

QUESTIONS DIVERSES

- Le dossier d'implantation présumée des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) a été mis en consultation habitants et envoyé.
- Vente de la maison Gaspart /Tavarés à Grumesnil
- Le bouchage des « nids de poule » sur la voirie est terminé
- M. Boisrenoult est chargé de réguler les ragondins
- Problème de rats : un dératiseur est venu dans une maison du Bourg
- Boîte aux lettres de la location n'a plus de serrure
- Consommation électricité éclairage public ; économie de 13 % avec les premiers passages aux LED
- Branches au cimetière qui va les enlever, une demande est faite à entreprise Galmel
- La haie de M. Renault dépasse route de Grumesnil

« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 55 ».